

Contexte

Le Service Civique a maintenant 3 ans d'existence. En peu de temps, ce sont près de 3 500 jeunes qui se sont engagés au service des autres dans notre région. L'attrait pour ce dispositif s'est confirmé en 2012 avec presque 1 700 nouveaux volontaires, soit une croissance de 39% par rapport à l'année précédente.

Cette réussite est rendue possible grâce à la mobilisation des associations et des collectivités pour accueillir les volontaires. La proposition de missions attractives, le suivi par un tuteur mais aussi l'accompagnement au quotidien sont les points forts des structures d'accueil. Le Service Civique se construit également avec des initiatives moins visibles et pourtant essentielles. Par exemple, la formation des tuteurs ou la mutualisation de la formation civique et citoyenne en direction des volontaires contribuent à structurer la démarche et à en faciliter la mise en œuvre. Par ailleurs, une plateforme régionale propose une aide au montage de dossier pour les petites associations et collectivités. De son côté, le Conseil Régional apporte aussi des avantages aux volontaires tels que la carte M'RA ou la carte TER Illico Solidaire.

Ces 3 années prouvent avec force la réelle énergie des jeunes à s'emparer de nouveaux espaces pour expérimenter leurs compétences et leurs envies. L'engagement d'un volontaire dans une activité d'intérêt général est souvent une expérience qui lui permet de vérifier sa capacité à s'intégrer dans le monde des adultes, à constater son utilité sociale. Cette étape dans le parcours d'un jeune doit appeler toute notre attention. Aussi, cette lettre de la DRJSCS Rhône-Alpes propose de faire le point sur le Service Civique avec plusieurs éléments chiffrés. Elle est un outil pour développer des nouvelles actions en 2013.

Service Civique : les jeunes s'engagent en Rhône-Alpes

I - LES ORGANISMES AGRÉÉS POUR LE SERVICE CIVIQUE



UN ENGAGEMENT FORT DES ASSOCIATIONS EN RHÔNE-ALPES

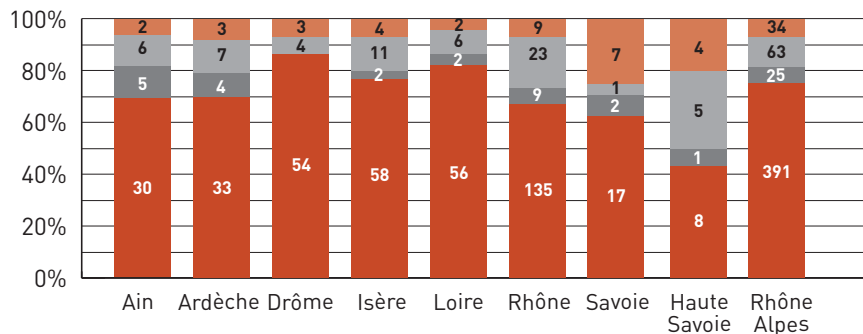
513 structures ont été agréées par le niveau régional depuis le lancement du Service Civique en juin 2010.

Les agréments sont délivrés à 76% à des associations qui appartiennent à des champs multiples : clubs sportifs, associations d'éducation populaire, maisons de retraites, foyers de jeunes travailleurs... par exemple.

12% correspondent à des collectivités locales et enfin 12% restants concernent des établissements publics (SDIS), des services de l'Etat (gendarmerie, les services pénitentiaires), des syndicats communaux.

Cet engagement fort des associations pour accueillir des volontaires se retrouve dans tous les départements de la région.

Répartition du type de structures agréées par département



Un agrément national et un agrément

régional pour les structures

On distingue 2 niveaux de délivrance d'agrément pour le Service Civique :

- Le niveau national concerne les grands réseaux associatifs fédérés comme les MJC, les centres sociaux, la ligue de l'enseignement, les missions locales ou des associations nationales comme l'association de la fondation étudiante pour la ville, Unicités, la Croix Rouge par exemple. Il est directement délivré par l'agence de Service Civique.
- Le niveau régional concerne les associations locales ou les structures dont la fédération n'a pas d'agrément national. Il est délivré par la DRJSCS Rhône-Alpes.

- Association
- Autre
- Collectivité territoriale
- Etablissement public

II - LES MISSIONS EN RHÔNE-ALPES

LA SOLIDARITÉ EN TÊTE DES MISSIONS PROPOSÉES

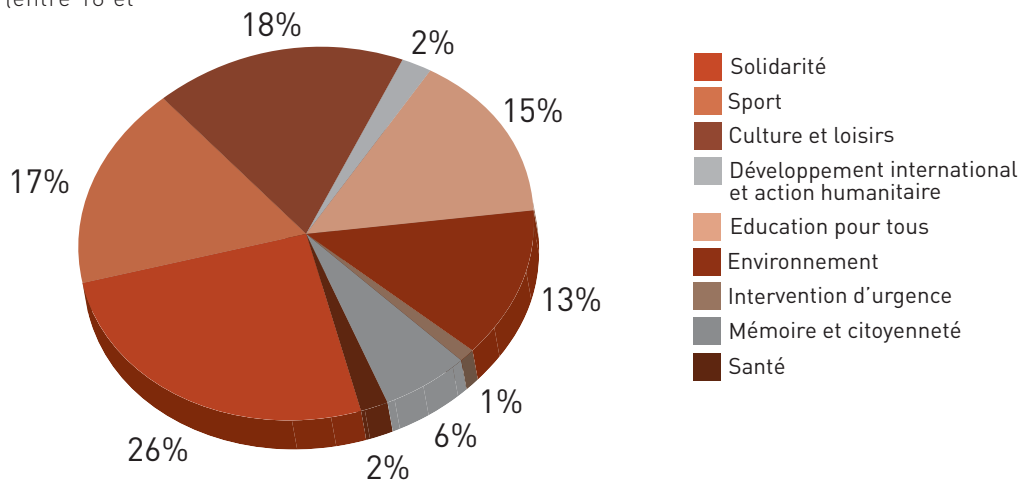
9 champs d'action sont identifiés pour réaliser une mission de Service civique : "culture et loisirs", "développement international et action humanitaire", "éducation pour tous", "environnement", "intervention d'urgence", "mémoire et citoyenneté", "santé", "solidarité", "sport". On constate une nette prédominance de la mission "solidarité" (26%), suivie par les missions "culture et loisirs", "sport" et "éducation pour tous" [entre 18 et 15%].

Ensemble, ces 4 missions représentent les ¾ des missions proposées. Pour chacune de celles-ci, les activités confiées aux volontaires peuvent être très diverses :

- Accompagnement des personnes âgées ou accueil des étudiants étrangers pour la mission Solidarité.
- Promotion de la pratique sportive pour les enfants ou intégration des handicapés pour la mission Sport.

Une analyse plus fine permet de voir que les missions rattachées au "sport" et au "développement international et action humanitaire" sont plutôt proposées par le secteur associatif. Par contre, la mission "environnement" relève davantage des collectivités territoriales. Enfin, "l'intervention d'urgence" est essentiellement proposée par les SDIS.

Au final, 940 postes ont été proposés en 2012, toutes missions confondues.



Les missions proposées par les structures en Rhône-Alpes

DES MISSIONS PLUTÔT EN MILIEU URBAIN ET POUR DES PLUS DE 18 ANS

L'offre de missions est répartie sur l'ensemble des 8 départements de la région. Elle se déploie dans les chefs lieu d'arrondissement et les villes plus petites mais aussi dans certaines zones plus rurales.

A quelques rares exceptions près, il n'y a pas d'offres de missions en direction des mineurs. En effet, les organismes ont préféré expérimenter avec des jeunes de plus de 16 ans lors du lancement du Service Civique, compte tenu de l'autonomie requise dans l'exercice des missions. Toutefois, il apparaît aujourd'hui que certaines missions pourraient tout à fait être réalisées par des mineurs. Ainsi le soutien lors d'une activité sportive ou des tâches liées à l'environnement pourraient être conduites par des plus jeunes.



II - LES VOLONTAIRES EN RHÔNE ALPES

UN NIVEAU DE FORMATION ÉLEVÉ

Du lancement en juin 2010 au 30 décembre 2012, 3 502 volontaires ont effectué un engagement de Service Civique dans la région. La progression est constante : au 31 décembre 2012, 1 678 volontaires s'étaient engagés pendant l'année contre 1 205 en 2011, soit une progression de 39%.

En 2012, 61% des volontaires sont recrutés dans des structures agréées au niveau national quand 39% sont recrutés dans des structures agréées au niveau régional.

Les volontaires sont majoritairement des filles (65%). Les tranches d'âge les mieux représentées restent les 18/20 ans (36,3%) et les 23/25 ans (32,8%). Seulement 2,4% des jeunes engagés ont moins de 18 ans.

Le niveau de formation est élevé avec 80% au niveau du bac et plus. Ainsi, 45,6% ont un niveau supérieur au bac, 35% ont un niveau bac et 19,4% ont un niveau infra bac. Enfin, 36% sont des volontaires demandeurs d'emploi et 42% sont étudiants lors de leur engagement.

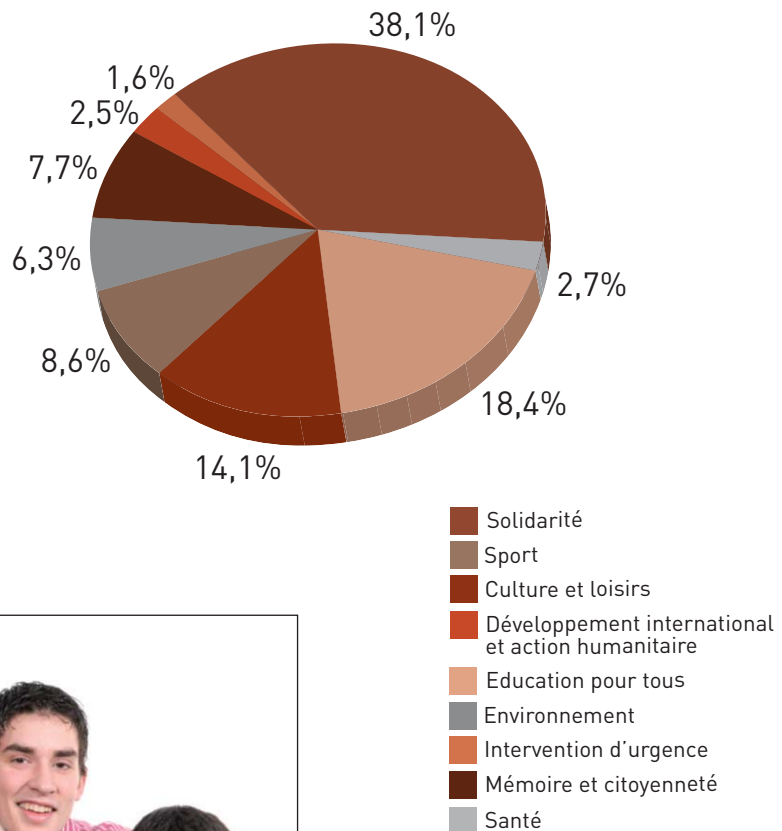
DU SPORT POUR LES GARÇONS, DE LA SOLIDARITÉ POUR LES FILLES

Les 3 missions les plus pourvues sont la solidarité (38,1%), l'éducation pour tous (18,4%) et culture et loisirs (14,1%).

La totalité des missions ne trouvent pas preneurs, tant pour des questions matérielles (déplacements, disponibilités, capacité à se loger...) que pour des raisons liées aux goûts des jeunes. Si la solidarité est l'axe le plus fréquemment choisi, c'est avec le sport et l'éducation que les différences par genre sont les plus marquées : une fille sur cinq opte pour une mission dans le domaine éducatif contre un garçon sur dix.

A l'inverse un garçon sur six choisit une mission dans le domaine du sport contre seulement une fille sur trente.

Les missions choisies par les volontaires en Rhône-Alpes



LA SATISFACTION DES VOLONTAIRES SUR LE PLAN NATIONAL

L'agence de Service civique a confié à la TNS-SOFRES une enquête afin d'interroger des anciens volontaires pour connaître leur opinion sur le Service Civique et le bilan qu'ils tirent de leur mission. Dans l'ensemble, il se dégage une très large satisfaction. 89% des anciens volontaires se disent satisfaits de leur mission contre seulement 11% qui se déclarent non satisfaits par leur expérience.

Pour 92 % d'entre eux, celle-ci a été l'occasion d'être autonome. 91% affirment avoir pu faire quelque chose d'utile socialement. En ce qui concerne les aspects professionnalisant du Service Civique, les anciens volontaires sont très nombreux à estimer que l'expérience leur a permis d'acquérir des compétences utiles pour leur avenir professionnel (86%), de profiter de l'expérience des professionnels (81%) et de découvrir le milieu professionnel et le monde du travail (70%).

Par ailleurs, le sentiment de pouvoir changer les choses est bien davantage partagé par les anciens volontaires que pour les jeunes français en général. En effet, 76% des premiers pensent pouvoir contribuer à ce que les choses bougent là où ils habitent contre 56% pour les seconds.

LES DÉFIS À RELEVER EN 2013

Après presque 3 années d'expérience, il est aujourd'hui possible de dégager deux grandes pistes d'amélioration et de développement pour le Service Civique en Rhône-Alpes.

- **Améliorer le taux de recrutement qui est de 67% pour l'année 2012** concernant les agréments délivrés au niveau régional. En effet, ce chiffre interroge sur la valorisation des missions auprès des jeunes, sur les possibles déplacements des volontaires vers des sites éloignés et peu desservis, mais aussi sur la démultiplication des modes d'informations en direction des jeunes. Améliorer ce résultat suppose également de mieux connaître les volontaires pour adapter les missions et accompagner les structures dans leurs projets.

- **Développer une offre de missions afin d'accompagner la montée en charge du Service Civique** : l'objectif national est fixé à 30 000 volontaires en 2013, dont 3300 pour la région Rhône-Alpes. Les DDCS/PP, la DRJSCS ainsi que la plateforme d'appui aux associations et aux collectivités mise en place par le Conseil Régional sont des ressources importantes pour soutenir les initiatives associatives et publiques. Cela passe, par exemple, par la volonté de repérer les possibles missions d'intérêt général et ce, en articulation avec le nouveau dispositif des Emplois d'avenir.